

Le point sur les IFRS.

Faits récents et informations comptables sur les IFRS : Janvier 2011

Table des matières

- Nouvelles à l'échelle internationale
- Communications et publications de Deloitte sur les IFRS
- Réunions de l'IASB et de l'IFRIC
- Lettres de commentaires adressées à l'IASB

Nouvelles à l'échelle internationale

L'IASB publie un supplément à l'exposé-sondage sur la dépréciation des actifs financiers

L'International Accounting Standards Board (IASB) et le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis ont publié à des fins de commentaires des propositions conjointes sur la dépréciation des actifs financiers; ces propositions sont présentées dans un supplément à l'exposé-sondage *Instruments financiers : Coût amorti et dépréciation*, publié en novembre 2009. Ce supplément propose de modifier l'application du modèle des pertes attendues proposé dans l'exposé-sondage en ce qui a trait aux actifs dans un portefeuille « ouvert » en présentant différentes approches de comptabilisation des pertes attendues pour les actifs performants lorsque le recouvrement est probable et les actifs en difficulté lorsque le recouvrement est incertain. Le supplément contient également une annexe rédigée exclusivement par l'IASB, qui présente des propositions distinctes sur la dépréciation des actifs financiers concernant le champ d'application, la présentation et les informations à fournir.

La période de commentaires sur le supplément est de 60 jours et prend fin le 1^{er} avril 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter le supplément (disponible uniquement en anglais).

L'IASB publie un exposé-sondage sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers

L'IASB et le FASB ont publié un exposé-sondage, ED/2011/01 *Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities*. L'exposé-sondage donne de nouvelles indications selon les IFRS et les PCGR des États-Unis sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans l'état de la situation financière. Un actif financier ou un passif financier serait compensé seulement si l'entité en possède le droit et qu'elle compte effectuer un règlement net ou simultané. Les propositions ressemblent sensiblement aux exigences d'IAS 32, mais elles modifieraient le critère de compensation en précisant que le droit de compensation n'a pas à être un droit juridiquement exécutoire. De plus, les propositions améliorent les informations à fournir en exigeant des informations sur les actifs et passifs assujettis à la compensation et les accords connexes.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage est de 90 jours et prend fin le 28 avril 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter l'exposé-sondage (disponible uniquement en anglais).

L'IFRS Foundation publie le projet de taxonomie IFRS 2011

L'IFRS Foundation a publié à des fins de commentaires un exposé-sondage sur la taxonomie IFRS 2011. Cette taxonomie est une traduction des prises de position publiées au 1^{er} janvier 2011 en XBRL (eXtensible Business Reporting Language).

La période de commentaires sur l'exposé-sondage prend fin le 18 mars 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter l'exposé-sondage (disponible uniquement en anglais).

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

Nouveaux numéros du bulletin *Investor Perspectives* de l'IASB

En avril 2010, les administrateurs de l'IFRS Foundation et de l'IASB ont lancé un programme visant à accroître la participation des investisseurs à l'élaboration des IFRS. L'une des améliorations est la publication d'un bulletin destiné aux investisseurs intitulé *Investor Perspectives*. Deux nouveaux numéros ont été publiés :

- *Reforming Hedge Accounting*, par Stephen Cooper (disponible uniquement en anglais).
- *The Objective of Financial Reporting and the Qualitative Characteristics of Useful Information – What Investors Should Know*, par Patricia McConnell (disponible uniquement en anglais).

L'IASB met en ligne un fichier balado sur le projet relatif aux contrats d'assurance

L'IASB a mis en ligne un fichier balado que vous pouvez télécharger, dans lequel Warren McGregor, membre de l'IASB, fait le point sur le projet conjoint de l'IASB et du FASB relatif aux contrats d'assurance. Il résume les délibérations de la réunion conjointe tenue en janvier, traite des commentaires reçus et fournit une vue d'ensemble des délibérations prévues à la prochaine réunion conjointe, qui aura lieu en février. [Cliquez ici](#) pour accéder au fichier balado (disponible uniquement en anglais).

La Financial Accounting Foundation nomme Daryl E. Buck et R. Harold Schroeder au FASB

La Financial Accounting Foundation (FAF) des États-Unis a annoncé la nomination de Daryl E. Buck et de R. Harold Schroeder au FASB. M. Buck et M. Schroeder occuperont les deux nouveaux sièges annoncés par le FASB en août 2010, le nombre de membres du FASB passant ainsi de cinq à sept. M. Buck est actuellement premier vice-président et chef des finances de Reasor's Holding Company, située à Tahlequah, en Oklahoma. Il était membre du Private Company Financial Reporting Committee, un comité consultatif du FASB, et membre du groupe d'experts sur la normalisation pour les entreprises à capital fermé. M. Schroeder est actuellement associé chez Carlson Capital, LP, à Greenwich, au Connecticut. Il a fait partie de l'Emerging Issues Task Force du FASB. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse de la FAF (disponible uniquement en anglais).

L'IVSC publie un exposé-sondage sur les évaluations d'immeubles et d'entreprises

L'International Valuation Professional Board, un organisme technique indépendant du Comité des normes d'évaluation internationales (IVSC), a publié à des fins de commentaires un exposé-sondage sur le document d'information technique no 1 : *The Discounted Cash Flow (DCF) Method – Real Property and Business Valuations*. Les documents d'information technique visent à fournir des indications techniques aux professionnels en évaluation sur les meilleures pratiques généralement reconnues. Ils ne fournissent toutefois ni formation ni directives sur l'évaluation.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage prend fin le 30 avril 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter l'exposé-sondage (disponible uniquement en anglais).

L'IAASB publie deux nouveaux documents

Le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) a publié deux nouveaux documents. Le premier est un document de travail, *The Evolving Nature of Financial Reporting: Disclosure and its Audit Implications*, qui souligne les tendances récentes observées relativement au type, au volume et à la complexité des informations à fournir dans les états financiers. Il explore aussi les problèmes et défis d'application pratique en ce qui a trait à leur préparation, à leur audit et à leur utilisation. Le document de travail a été préparé en fonction des informations à fournir requises par les IFRS en tant que référentiel comptable. La période de commentaires sur le document de consultation prend fin le 1^{er} juin 2011. Le second document, *Audit Quality: An IAASB Perspective*, est une publication conçue pour stimuler le débat sur la qualité de l'audit et faire progresser les efforts de l'IAASB visant la réalisation d'audits efficaces dans l'intérêt du public. [Cliquez ici](#) pour consulter les documents de l'IAASB (disponibles uniquement en anglais).

L'IAASB publie à des fins de commentaires sa stratégie proposée et son programme de travail pour 2012 à 2014

L'IAASB a publié à des fins de commentaires sa stratégie proposée et son programme de travail pour 2012 à 2014. Ce programme est divisé selon les sujets suivants :

- l'élaboration et la révision des normes et des prises de positions;
- le suivi et la facilitation de l'adoption de ces normes;
- la prise de mesures en ce qui concerne les préoccupations liées à la mise en œuvre et l'amélioration de la cohérence de l'application pratique des normes.

La période de commentaires sur le document de consultation prend fin le 4 avril 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter le document de consultation (disponible uniquement en anglais).

L'IAASB propose une norme de certification pour améliorer la présentation de l'information sur les gaz à effets de serre

L'IAASB a publié à des fins de commentaires le projet de norme International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3410, *Assurance Engagements on Greenhouse Gas Statements* (missions de certification relatives à l'information sur les émissions de gaz à effet de serre). La norme proposée traite des responsabilités du professionnel en exercice concernant l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives, ainsi que la prise de mesures en réponse à cette évaluation, et renferme des modèles de rapports de certification à l'égard de l'information relative aux émissions de gaz à effet de serre. Les exigences et les indications proposées tiennent compte du fait que la plupart des missions sont effectuées par des équipes multidisciplinaires et traitent de la nécessité de faire appel à des experts – en génie ou en sciences environnementales par exemple – à diverses étapes de la mission.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage prend fin le 10 juin 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter le projet de norme (disponible en anglais seulement).

L'IAASB propose une norme sur les missions d'examen d'états financiers historiques

L'IAASB a publié à des fins de commentaires le projet de norme International Standard on Review Engagements (ISRE) 2400, *Engagements to Review Historical Financial Statements* (missions d'examen d'états financiers historiques). Les propositions présentent des normes de services solides que peuvent utiliser les entités qui ne sont pas tenues d'être auditées ou qui choisissent de ne pas l'être et qui choisissent plutôt de faire examiner leurs états financiers. L'examen des états financiers conformément à la norme ISRE proposée consiste essentiellement à faire des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres membres de l'entité responsables des questions financières et comptables, à mettre en œuvre des procédures analytiques et à évaluer le caractère suffisant et approprié des éléments probants obtenus. Le professionnel en exercice n'exprime pas d'opinion d'audit puisqu'il met en œuvre beaucoup moins de procédures dans son examen que dans un audit.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage prend fin le 20 mai 2011. [Cliquez ici](#) pour consulter le projet de norme (disponible en anglais seulement).

L'IPSASB publie des indications modifiées sur la transition à la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur public

Le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) a publié une version révisée et remaniée du document *Study 14, Transition to the Accrual Basis of Accounting: Guidance for Governments and Government Entities*. La troisième édition de ce document fournit des indications sur le passage à la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et s'applique aux gouvernements et aux autres entités du secteur public, y compris les organismes publics internationaux. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IPSASB (disponible en anglais seulement).

L'EFRAG met à jour son rapport sur l'état d'avancement de l'adoption

Le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) a mis à jour son rapport sur l'état d'avancement de l'adoption de chaque IFRS, interprétation et modification selon le règlement comptable de l'UE. [Cliquez ici](#) pour consulter le rapport sur l'état d'avancement de l'adoption en date du 17 janvier 2011 (disponible en anglais seulement).

La Commission européenne reconnaît l'équivalence des systèmes de supervision de l'audit de différents pays

La Commission européenne a adopté une première décision reconnaissant l'équivalence des systèmes de supervision d'audit de dix pays tiers (c.-à-d. ne faisant pas partie de l'Espace économique européen). Cette décision ouvre la voie à une coopération renforcée entre les États membres et les pays tiers déclarés équivalents, qui pourront se fier mutuellement aux résultats des inspections menées auprès des cabinets d'audit. Les pays pour lesquels l'équivalence a été reconnue sont l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, la Croatie, les États-Unis d'Amérique, le Japon, Singapour et la Suisse. La décision prévoit aussi une période transitoire en faveur des auditeurs de 20 autres pays tiers, qui pourront continuer à mener leurs activités d'audit dans l'UE pendant que de nouvelles évaluations sont réalisées. [Cliquez ici](#) pour consulter le communiqué de presse de la CE.

Communications et publications de Deloitte sur les IFRS

Date de publication	Description
18 janvier 2011	IFRIC Review : Summary of January Meeting (disponible en anglais seulement)
10 janvier 2011	Pleins feux sur les IFRS : Hyperinflation grave
7 janvier 2011	Pleins feux sur les IFRS : Suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants
6 janvier 2011	Pleins feux sur les IFRS : Modifications apportées à IAS 12

Réunions de l'IASB et de l'IFRIC

Description	
Réunions de l'IASB	Cliquer ici pour consulter les notes sur les réunions du mois de janvier 2011
Réunions de l'IFRIC	Cliquer ici pour consulter les notes sur les réunions du mois de janvier 2011

Lettres de commentaires adressées à l'IASB

	Description	Date limite de réception des commentaires
Lettres de commentaires publiées	Appel à commentaires : dates d'entrée en vigueur et méthodes de transition	31 janvier
	Surveillance du processus d'élaboration : Examen de l'IFRS Interpretations Committee	24 janvier
Lettres de commentaires en cours	Stratégie future de l'IFRS Foundation	24 février
	Comptabilité de couverture	9 mars
	Dépréciation d'actifs financiers	1 avril
	Compensation des actifs financiers et des passifs financiers	28 avril

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoss
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

Canada

LATCO

États-Unis

Robert Lefrançois

Fermin del Valle

Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca

iasplus-LATCO@deloitte.com

iasplusamericas@deloitte.com

Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Bruce Porter

Stephen Taylor

Shinya Iwasaki

Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au

iasplus@deloitte.com.hk

iasplus-tokyo@tohatsu.co.jp

iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Denmark

France

Allemagne

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Laurent Boxus

Jan Peter Larsen

Laurence Rivat

Andreas Barckow

Eddy Termaten

Ralph ter Hoeven

Michael Raikhman

Graeme Berry

Cleber Custodio

Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com

dk_iasplus@deloitte.dk

iasplus@deloitte.fr

iasplus@deloitte.de

luriasplus@deloitte.lu

iasplus@deloitte.nl

iasplus@deloitte.ru

iasplus@deloitte.co.za

iasplus@deloitte.es

iasplus@deloitte.co.uk

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

« Deloitte » est la marque sous laquelle des dizaines de milliers de professionnels spécialisés dans des sociétés indépendantes du monde entier collaborent pour fournir des services d'audit, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité à des clients donnés. Ces sociétés font partie de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Chaque société membre fournit des services dans une région particulière en observant les lois et règlements professionnels propres aux pays où il exerce ses activités. DTTL n'offre lui-même aucun service aux clients. DTTL et ses sociétés membres constituent des entités juridiques distinctes qui n'ont pas le pouvoir de se lier les unes aux autres. DTTL et chacun de ses sociétés membres sont responsables uniquement de leurs propres actes et omissions et non de ceux des autres. Chaque société membre de DTTL a une structure différente établie en fonction des lois, règlements, usages et autres facteurs propres au pays et il peut fournir des services professionnels sur son territoire par l'entremise de sociétés affiliées ou d'autres entités.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2011 Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres